

SOMMAIRE

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE. LEÇONS DE SOIR. CHAMBRE DES COMMUNES. NOTRE SYSTÈME SCOLAIRE. SÉANCE DU SOIR. DE MONTREAL A OTTAWA: II. de LaMothe. MARCHÉS D'OTTAWA. MARCHÉS ÉTRANGERS.

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE

Le bill de M. Girouard concernant les mariages entre beau-frère et belle-sœur ne parait pas très populaire parmi les protestants des provinces maritimes. Il ne se passe guère de séance sans que des pétitions venant de cette province ne soient présentées à l'effet de demander le rejet du bill. L'Église d'Angleterre parait particulièrement adverse au bill.

À ce sujet il vient de paraître dans le Citizen une correspondance de M. Lanthier, député de Soulanges, qui s'exprime de la manière suivante, et qu'on ne lira pas sans intérêt :

M. le rédacteur du Citizen, Dans votre numéro de ce matin, je lis une communication du Très Révérend Evêque d'Ontario, au sujet de sa pétition au parlement contre le projet de loi de M. Girouard pour légaliser le mariage entre beau-frère et belle-sœur. Le révérend évêque, dans le cours de ses remarques, accuse le clergé catholique d'obéir à un intérêt sordide en acceptant à sa disposition de mariage. Comme je puis personnellement attester que ce sentiment lui est absolument étranger, je crois m'acquiescer à mon devoir en ne relevant l'accusation du révérend évêque.

J'ai épousé la femme de mon frère, et j'ai élevé la famille qui lui a survécu. Mon mariage a été célébré à la suite d'une dispense du pape que Sa Grandeur l'évêque de Montréal a obtenue pour moi durant son séjour à Rome. Le prix de la dispense, 100 louis, n'a pas été payé aux autorités romaines, ni au bénéficiaire d'aucun membre du clergé, mais il a été versé dans la caisse de deux institutions de charité du comté de Soulanges. La règle et la pratique invariable de l'église de Rome, en donnant ces dispenses, est d'imposer une espèce d'amende afin de ne pas encourager les mariages entre les proches parents, et de ne les accorder qu'en vue du bien-être des orphelins qui peuvent avoir été laissés avec des moyens insuffisants, mais dans tous les cas avec l'intention invariable d'appliquer l'indemnité de la dispense à des institutions de charité.

Je ne me trouve en aucune façon personnellement intéressé au succès du bill de M. Girouard. J'ai contracté mon mariage en mai 1865, avant la mise en force du code civil de Québec; mon mariage a donc été légalement contracté et le bill de M. Girouard ne peut en rien l'affecter.

Votre dévoué, J. P. LANTHIER, Député de Soulanges. Chambre des communes, 30 mars 1878.

M. McDonnell, député d'Inverness, N. E., voudrait faire partager l'indemnité des pêcheries entre les différentes provinces de la confédération — laquelle indemnité parait avoir servi à combler en partie le vide créé dans le trésor par les déficits de sir Richard Cartwright. Sa proposition ne s'accorde guère avec le projet soumis par M. Fortin, député de Gaspé, qui suggère d'affecter l'intégralité du montant de l'indemnité, à la protection et à l'exploitation des pêcheries: projet qui semble obtenir l'appui d'une bonne partie de la députation.

M. McDonnell n'a guère chance de voir sa proposition réussir. Mais peu lui importe évidemment, s'il peut trouver dans son insuccès un argument pour montrer que le gouvernement refuse de partager cette riche dépouille entre les provinces, qu'elles y aient droit ou non.

On a pu voir le mobile qui animait ce député quand le ministère lui demanda, l'autre jour, de différer sa proposition jusqu'à ce qu'un certain nombre de pièces relatives à cette question fussent soumises à la chambre. Il se refusa à cette demande, et le débat dut s'engager en l'absence des documents nécessaires. La gauche ne parait guère résolue d'appuyer le principe de cette proposition, mais elle vota unanimement contre l'ajournement du débat, afin d'embarasser le cabinet et de laisser croire qu'elle verrait d'un bon œil ce partage des dépouilles, sans toutefois déclarer la chose d'une façon directe. Cette tactique ne manque pas d'adresse, puisque l'opposition cache ainsi son jeu, mais nous doutons beaucoup qu'elle puisse retirer tous les bénéfices qu'elle en attend.

Le discours sur le tarif prononcé, hier, par M. Thomas White, député de Cardwell, a été tout un événement. Depuis la fameuse réplique de sir Charles Tupper à sir Richard Cartwright — dont personne n'a perdu souvenance, l'ex-ministre des finances moins que tout autre — c'est la défense la plus forte, la plus savante, la plus victorieuse de la politique nationale que l'on ait entendue du côté de la droite. Plusieurs passages de discours ont été pour l'opposition, au tant de coups de massue qui ont produit un effet désastreux sur elle.

On se souvient que le député d'Elgin (M. Casey) voulant donner, l'autre soir, une preuve des mauvais résultats du tarif, cita un certain nombre

de manufactures, surtout de Sainte-Catherine, comté de Lincoln, qui ont fait faillite ou qui auraient considérablement diminué leurs opérations depuis l'adoption du tarif protecteur. Nous refusons de croire que M. Casey ait voulu tromper sciemment la Chambre en alléguant des faits qu'il savait être faux; nous pensons plutôt qu'il a été victime de quelque mauvais plaisant ou de quelque ennemi juré de la politique nationale, aux yeux duquel tous les moyens d'attaques sont avouables.

Quoiqu'il en soit, M. Casey ne pouvait rendre un plus mauvais service à la cause qu'il défend qu'en recourant à des faussetés patentes pour discréditer notre système fiscal. Car M. White a prouvé que la plupart des manufactures citées par le représentant d'Elgin, ont déposé leur bilan en 1877 ou en 1878 — avant les élections générales, par conséquent sous le règne Mackenzie, et que les autres manufactures, bien loin de souffrir de la politique nationale, admettent qu'elle est leur salut, qu'elle leur a permis d'acquiescer leurs opérations, et que sans elle ils seraient obligés de fermer leurs portes. Cette preuve a été faite au moyen de lettres ou télégrammes signés par les intéressés, et leur lecture a été saluée par des tonnerres d'applaudissements; nous les publierons un autre jour, car ils sont la meilleure justification de la politique nationale.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

de manufactures, surtout de Sainte-Catherine, comté de Lincoln, qui ont fait faillite ou qui auraient considérablement diminué leurs opérations depuis l'adoption du tarif protecteur. Nous refusons de croire que M. Casey ait voulu tromper sciemment la Chambre en alléguant des faits qu'il savait être faux; nous pensons plutôt qu'il a été victime de quelque mauvais plaisant ou de quelque ennemi juré de la politique nationale, aux yeux duquel tous les moyens d'attaques sont avouables.

Quoiqu'il en soit, M. Casey ne pouvait rendre un plus mauvais service à la cause qu'il défend qu'en recourant à des faussetés patentes pour discréditer notre système fiscal. Car M. White a prouvé que la plupart des manufactures citées par le représentant d'Elgin, ont déposé leur bilan en 1877 ou en 1878 — avant les élections générales, par conséquent sous le règne Mackenzie, et que les autres manufactures, bien loin de souffrir de la politique nationale, admettent qu'elle est leur salut, qu'elle leur a permis d'acquiescer leurs opérations, et que sans elle ils seraient obligés de fermer leurs portes. Cette preuve a été faite au moyen de lettres ou télégrammes signés par les intéressés, et leur lecture a été saluée par des tonnerres d'applaudissements; nous les publierons un autre jour, car ils sont la meilleure justification de la politique nationale.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Le parti conservateur devrait voter des remerciements à M. Casey pour lui avoir fourni l'occasion de réfuter d'une façon aussi éclatante les assertions des ennemis de la politique nationale et de démontrer par des preuves incontestables que les manufactures — que plus d'un député libéral disait être mécontents — sont parfaitement satisfaits de l'état de choses actuel.

Les honorables messieurs n'ont pas été fidèles à leur programme d'économie; ils ont augmenté cha que année les dépenses d'administration de \$1,708,618 en moyenne. L'honorable député de Huron-centre a trouvé exorbitant le montant demandé par l'honorable ministre des finances, mais n'a-t-il pas lui-même demandé de plus? Il a demandé un crédit de \$27,000,000, de sorte qu'il n'aurait eu qu'à s'opposer à une dépense de \$25,000,000.

Il est faux que je me sois montré partisan du libre-échange et que je me sois fait au bureau de commerce de Montréal le défenseur de cette théorie économique; bien loin de là je me suis toujours montré en faveur de la protection que je considère comme le seul moyen de faire prospérer nos manufactures. Lorsqu'en 1873 j'ai fait le discours qu'on me reproche, la position du pays était différente; il se trouvait dans un état presque prospère et les Etats-Unis qui souffraient encore des suites de la guerre civile, n'avaient pas encore commencé la compétition. Il se faisait un contrebande immense, et bien des touristes ne se rendaient au Canada qu'avec l'espérance de se trouver indemnisés de leurs dépenses de voyage par les bénéfices de la contrebande. L'argument de 1873, relatif aux droits de douane, ne possédait plus aucune valeur en 1878, époque à laquelle toutes les industries étaient languissantes. Ceux qui se sont montrés libéraux échangistes en 1873, pouvaient donc sans aucun doute réclamer la protection en 1878.

Le tarif est appliqué depuis trop peu de temps pour qu'on puisse juger de ses effets, mais on ne peut moins faire que de constater les résultats négatifs qu'il a eu déjà sur les intérêts du pays. On a pu avoir dans le principe quelque difficulté avec les douanes, mais cet inconvénient disparaît sans aucun doute.

Si nous abordons maintenant la question des sucres, il est facile de se convaincre que les conditions du tarif actuel ne sont pas plus sévères que celles de celui qui proposait l'ex-ministre en 1874, mais qu'il a eu au contraire une augmentation dans le prix du sucre. En 1876, la moyenne du prix du sucre granulé était de \$9.50 en 1877 de \$10.66 en 1878 de \$9.34 en 1879 de \$9.00; ainsi donc, comme on le voit, le prix a baissé. Dans les trois premières années qu'il imposait, l'industrie à Montréal, telle est la cause de la réduction. La raffinerie de Montréal a ouvert ses portes, depuis l'imposition du tarif, et grand nombre d'ouvriers y trouvent du travail.

Tous les arguments que pourront fournir les honorables membres de l'opposition et leur organe, le Globe, ne pourront démontrer ces faits qui sont appuyés par des chiffres authentiques. La fabrication de chaque tonne de sucre demande une tonne de charbon; c'est donc un nouvel encouragement au commerce et à la Nouvelle-Ecosse en particulier. La fabrication de sucre a pris une grande extension; on en raffine 12,000,000 de livres en 1878 et en 1879 64,000,000.

En 1878, les importations de charbon étaient de 142,000 tonnes et en 1879 de 189,231. En 1878 on a reçu 59,900 tonnes des provinces maritimes et en 1879, 117,000, soit une augmentation de 61,339.

Le commerce avec les Indes Occidentales a augmenté. Les importations de sucre d'Angleterre en 1878 étaient de \$19,000,000; en 1879 elles tombaient à \$10,000,000. Nous avons reçu des Etats-Unis en 1878 33,635, 630 livres de sucre, et en 1879 seulement 8,227,462 Des Indes Occidentales, nous avons reçu 4,250,000 livres en 1878 et 36,000,000 en 1879. Il est donc singulier de prétendre que les importations d'Angleterre est tombé de moitié et celui des Etats-Unis d'un quart, tandis que celui des importations des Indes Occidentales a huit fois doublé. Personne ne peut dire que ces changements ne soient pas favorables aux intérêts du pays.

Le tarif a aussi ranimé les affaires avec l'Amérique du Sud qui est un marché important pour notre bois de construction. Quant au trafic sur le thé il a pour objet de contraindre le commerce dans les villes du Canada et de l'éloigner autant que possible de New-York.

Pour donner une idée des résultats du tarif, je pourrais ajouter qu'en 1878 les importations d'Angleterre étaient de \$2,556,320 et qu'elles ont été de \$3,171,212. Il est donc singulier de prétendre que le fait de l'autre jour l'ex-ministre des finances, que le tarif aura pour effet de détruire notre commerce avec l'Angleterre.

Nos importations de thé d'Angleterre ont augmenté beaucoup, tandis que celles des Etats-Unis ont considérablement diminué. Le tarif sur le charbon a été très favorable; dans le cours de 1879, les ventes faites au Canada ont augmenté de \$33,449. Le commerce de coton est plus florissant que jamais; la filature Hudson, à Montréal, a doublé le nombre de ses métiers; les usines de Cornwall sont prospères; celle de Valleyfield a déclaré l'an dernier un dividende pour la première fois et l'on se propose de construire de nouveaux établissements à Hamilton et à Coaticook. Les intérêts de l'agriculture ont également bénéficié du tarif, et ils y trouveront dans quelques années de grands avantages, car il se montrera de tous les côtés des manufactures qui feront de grands centres de villages ignorés. On le conviendra trouvera un marché avantageux pour ses produits. On peut voir aussi par les rapports qu'en 1878 nous avions importé 1,508,000 minots d'avoine, et en 1879 le chiffre des importations ne s'élevait qu'à 6,500.

Le même réduction se constate également sur le blé. On dit que le tarif ruinerait l'exportation et cependant on a vu que depuis 1878 la

quantité de céréales expédiées à l'étranger du port de Montréal, avait presque doublé. On a prétendu que l'imposition du tarif nous aliénerait l'Angleterre; le succès des emprunts contractés dans la métropole, les sympathies que le premier ministre anglais témoigne dans toutes les occasions au Canada, constituent une réponse victorieuse à cette assertion.

On a imputé les nombreuses faillites qui se sont produites dernièrement à l'action du tarif, ne serait-il pas plus raisonnable de les attribuer au rappel de la loi de faillite qu'on attendait certainement pour cette session. On a observé du reste le même phénomène aux Etats-Unis en 1878.

L'exode au Nord-Ouest n'est pas due à la politique nationale, mais bien plutôt à l'épuisement des terres dans les parties du pays depuis longtemps en culture, et aussi au goût particulier d'une certaine classe pour l'émigration.

L'honorable député de Cardwell termine en énumérant les différents bienfaits de la politique nationale.

M. Casgrain critique la partie du discours du ministre des finances qui a rapport à l'émission de papier-monnaie. Une émission plus considérable ne serait nullement de nature à favoriser le commerce. Quant aux dépenses, d'après les calculs les plus exacts, on a établi que le paiement de l'intérêt s'élevait à \$1,400 par heure; toutes les autres dépenses sont en sensiblement proportion, et les résultats auxquels nous conduira cette mesure politique seront défavorables au pays.

À 6 heures, l'Orateur quitte le fauteuil.

SÉANCE DU SOIR M. Casgrain reprend le débat sur les résolutions du tarif.

Le gouvernement se lance dans des dépenses considérables qui imposent au pays un lourd fardeau pour lequel il n'aura pas de compensation. La politique d'émigration est également mal comprise et entièrement défavorable au Canada.

M. Conroy — Le tarif est favorable aux intérêts du pays, et pour sauver le pays de la position critique dans laquelle il se trouvait en 1878, il fallait de toute nécessité recourir à la politique nationale. Les chiffres cités par l'honorable député qui vient de prendre la parole péchent par l'exactitude; il semble ne pas comprendre la véritable position du pays.

M. Charlton — Le député de Cardwell n'est pas conséquent avec lui-même; il devrait se rappeler qu'il a dit autrefois l'avocat du libre-échange. Quant aux chiffres qu'il a cités relativement au prix du sucre, ils manquent d'exactitude, car le prix a augmenté, c'est un fait qu'on ne peut nier.

M. Plumb — L'honorable député de Norfolk nord n'a pas toujours partagé les mêmes opinions. Dans un discours qu'il prononça, à la session de 1876, et dont on peut voir le rapport dans le Hansard, il se déclarait en faveur d'une politique nationale, et vantait les bienfaits de la protection.

L'honorable député répond aux différents objections soulevées contre le tarif, et

La chambre s'ajourne à 12 40 hrs. a. m.

NOTRE SYSTÈME SCOLAIRE Nos lecteurs savent que lors de l'exposition de Paris, en 1878, le système de nos écoles primaires et élémentaires fut l'objet des appréciations les plus flatteuses de la part d'hommes passés juges en ces matières.

Aujourd'hui la Gazette de Liège, reproduite par le Bien Public de Gand, consacre six colonnes à donner l'analyse d'une conférence de M. Bégasse sur le système scolaire en général. Nous en extrayons ce qui se rapporte à notre province de Québec :

"Nous avons exposé, hier, d'après la conférence, donnée la veille au Cercle Saint-Hubert, par M. Joseph Bégasse, les grandes lignes du régime scolaire anglais, le soin qu'il prend d'établir des écoles officielles neutres qu'à défaut d'écoles confessionnelles libres, et la justice avec laquelle il répartit les subsides de la caisse publique entre ces écoles libres de beaucoup les plus nombreuses, et d'autre part les écoles officielles.

"Excellent pour l'Angleterre, ce régime ne laisserait point, comme le disait le conférencier, d'offrir en Belgique si on l'y introduisait sans modifications, d'assez graves inconvénients.

"Le premier de ceux-ci serait, dit M. Bégasse, la neutralisation, même partielle, de l'enseignement public, neutralisation qui n'aurait pas de raison d'être dans les écoles subsidiaires d'un pays appartenant presque exclusivement à une même croyance, alors surtout que, d'après les principes du système, les dissidents pourraient avoir leurs écoles confessionnelles et les libres-penseurs des écoles absolument absolues même si c'est leur conviction. On ne voit donc aucune bonne raison de restreindre l'influence religieuse dans les écoles catholiques.

"Le Canada parait avoir résolu ce problème presque insalvable de la manière la plus heureuse. Il suffit pour s'en convaincre d'examiner la législation scolaire de la province de Québec. On peut choisir celle-ci comme type d'abord parce qu'elle semble plus parfaite que celle des autres provinces et ensuite parce que cette province de Québec sur une population d'environ 1,300,000 habitants compte 65 pour cent environ de catholiques et 15 pour cent seulement de protestants. Il est donc particulièrement intéressant d'étudier par quels moyens une majorité considérable a pu arriver à respecter scrupuleusement les droits de la minorité sans léser aucunement ses propres intérêts.

"Voici cette organisation. La direction générale de l'enseignement dans la province de Québec est confiée à un ministre avec deux secrétaires, l'un catholique et l'autre protestant, de manière à donner aux membres de chaque culte la direction exclusive des écoles de leur croyance. Le ministre préside chacune des sections, mais il ne peut voter que d'un côté et de sa propre religion.

"Il y a également une double inspection salariaire; l'une catholique et l'autre protestante. De plus, les ministres des cultes sont d'office inspecteurs des écoles.

"Dans les localités de religions diverses, c'est la majorité religieuse qui gouverne. Toutefois si la minorité n'est pas satisfaite de l'administration des écoles en ce qui les concerne, elle n'a qu'à faire choix de trois syndics, et ces syndics ont à leur tour les mêmes pouvoirs à l'égard des écoles dissidentes que les commissaires à l'égard des écoles de la majorité.

"L'impôt local destiné aux écoles catholiques ne se perçoit que sur les contribuables catholiques; celui destiné aux écoles protestantes que sur les contribuables protestants à la différence des subsides de l'Etat qui, pris sur la masse des revenus publics se répartissent entre toutes les écoles indistinctement d'après le nombre de leurs élèves.

"Une certaine somme est affectée annuellement au soutien des écoles dans les municipalités pauvres, ce qui permet d'exempter les indigents de la contribution scolaire.

"Quant aux écoles normales, celles qui dépendent du ministère de l'instruction publique sont également organisées par culte, et les écoles normales